

POLE ENVIRONNEMENT ET ESPACE RURAL
SERVICE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT - 6 DEC. 2010
N° 1220

Ajaccio le N° 3934

| | S.A.D. | E.R | INFO |
|---------|-----------------|-----|------|
| DIR | | | |
| DIR Adj | | | |
| Adj.DIR | | | |
| MCR | | | |
| SG | | | |
| SG/PF | | | |
| SES | | | |
| SE | | | |
| SBSP | | | |
| SLADD | | | |
| SICP | | | |
| Sec DIR | | | |
| Signalé | Délai réponse : | | |
| DIR | DIR Adj. | | |

Ajaccio, le 02 DEC. 2010

Le Président du Conseil
Général de la Corse du Sud

À

Mesdames et messieurs du
comité de pilotage local
(Destinataires in fine)

BR

Objet : Comité de pilotage local du site Natura 2000 FR 9400619 « Campo dell'Oro » (Ajaccio).

PJ : 1

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le compte-rendu de la réunion relative au site Natura 2000 FR 9400619 « Campo dell'Oro » qui s'est tenue le 29 septembre 2010 à Ajaccio.

Je vous prie de trouver ci-dessous le lien internet qui vous permettra de consulter le Document d'Objectifs validé lors de cette réunion :

Adresse : <ftp://ftp.cg-corsedusud.fr>

Nom utilisateur: ftp.dericanto

Mot de passe: ftp.dericanto

Chemin d'accès: \\Environnement\10-APE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT\Dossiers Natura 2000\Dossier Ricanto

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,



LISTE DES DESTINATAIRES (*membres du comité de pilotage local*)

Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien

Monsieur le Maire d'Ajaccio

Monsieur le Maire de Bastelicaccia

Madame le Maire de Grosseto Prugna

Monsieur le Directeur Départemental de l'Équipement et de l'Agriculture

Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Monsieur le Délégué Régional de la Direction de l'Aviation Civile Sud Est – District

Aéronautique Corse

Monsieur le Directeur de l'Office de l'Environnement, de la Corse

Monsieur le Directeur de l'Agence du Tourisme, de Corse

Monsieur le Délégué Régional du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres

Monsieur le Délégué Régional de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ajaccio et de la Corse Du Sud

Monsieur le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Corse Du Sud

Mademoiselle Laetitia HUGO, Office de l'Environnement, de la Corse

Madame Christine NATALI, APIEU

Monsieur Guilhan PARADIS, 7, cours Général LECLERC – 20000 Ajaccio

Monsieur Gilles BONACORSI, Rés. Alzo Di Sole, Bât E – 20090 Ajaccio

SITE NATURA 2000

FR 9400619 : « Campo Dell'Oro » Ricanto

Compte rendu de la réunion du comité de pilotage « Campo Dell'Oro » du 29 septembre 2010

La 4^{ème} réunion du comité de pilotage du site Natura 2000 « Campo dell'Oro » s'est tenue le 29 septembre 2010 sous la présidence du Conseil Général de la Corse du Sud

Etaient présents :

| | | |
|----------------|------------------------|-------------------------------|
| - Monsieur | BONACORSI Gilles | Ornithologue |
| - Monsieur | BORGHESI José | CG 2A |
| - Madame | CECCALDISandrine | CCIACS Aéroport |
| - Monsieur | CIATTONI Jean Pascal | Mairie d'Ajaccio |
| - Monsieur | DI ROSA Jean Michel | CG 2A |
| - Monsieur | FRANCIS Laurent | CTC |
| - Madame | GALLERAS Fabienne | Conservatoire du littoral |
| - Monsieur | GRISONI Charles | Fédération des Chasseurs |
| - Mademoiselle | JACQUEMIN Stéphanie | CG 2A |
| - Monsieur | LECCIA Sébastien | OEC / ECOTER |
| - Monsieur | MADEC Patrick | Chargé de mission CAPA |
| - Monsieur | MERIT Christophe | DDTM 2A |
| - Monsieur | MURACCIOLE Michel | Conservatoire du littoral |
| - Madame | NATALI Christine | APIEU - CPIE Ajaccio |
| - Monsieur | PARADIS Guilhan | Consultant Botaniste |
| - Monsieur | PERONI Xavier | ONCFS BMI Corse |
| - Madame | PIAZZA Carole | Conservatoire Botanique Corse |
| - Monsieur | POZZO DI BORGO Laurent | Mairie de Grosseto Prugna |
| - Monsieur | RECORBET Bernard | DREAL Corse |
| - Mademoiselle | SANTONI Angélique | CG 2A |
| - Monsieur | SORBA Laurent | OEC / ECOTER |
| - Monsieur | UCCIANI Joseph | CG 2A |

Etaient excusés :

| | | |
|----------------|---------------------|----------------------------|
| - Madame | CHARRIER Maryvonne | Université Rennes 1 CNRS |
| - Mademoiselle | LEONARDINI Roselyne | Conservatoire du littoral |
| - Madame | RUGGERI Nathalie | Conseillère Générale CG 2A |

Monsieur DI ROSA ouvre la séance en remerciant l'ensemble des participants pour leur présence et demande si des compléments ou des remarques devaient être formulés sur le procès-verbal de la dernière réunion : en l'absence d'observations, celui-ci est validé.

Il rappelle ensuite l'ordre du jour, à savoir la présentation des projets de fiches actions du DOCOB, en demandant à ce qu'elles soient débattues et validées au fur et à mesure.

Il propose si possible, et en fonction des débats, l'approbation du DOCOB en fin de séance.

Monsieur RECORBET précise la procédure qui sera engagée si la validation du document d'objectif présenté ce jour intervenait en fin de réunion, à savoir que le Docob serait validé par arrêté préfectoral. Une nouvelle réunion devra ensuite être organisée pour déterminer la présidence du COPIL et désigner « l'animateur » du DOCOB.

Monsieur DI ROSA remercie **Mademoiselle LEONARDINI** Roselyne, excusée, pour l'excellent travail effectué sur le projet de DOCOB et invite **Madame GALLERAS** à commencer la présentation.

Rappel des enjeux et des objectifs, présentation des fiches actions :

Madame GALLERAS rappelle les 4 enjeux majeurs relatifs au site de Campo dell'Oro, vus lors de la précédente réunion :

1. Enjeu N° I: Mettre en œuvre une stratégie de conservation des habitats et des espèces patrimoniales et d'intérêt communautaire.
2. Enjeu N° II : Organiser les modalités de fréquentation et d'usage du site.
3. Enjeu N° III : restaurer le milieu naturel sur le secteur de l'ancien camp de vacances de l'armée.
4. Enjeu N° IV : Optimiser la gestion du site et élargir le périmètre géré.

Madame GALLERAS présente ensuite les différents objectifs liés à ces enjeux ainsi que les fiches action inhérentes aux objectifs.

❖ **ENJEU I** : «Mettre en œuvre une stratégie de conservation des habitats et des espèces patrimoniales et d'intérêt communautaire».

Un seul objectif :

- **Objectif A** : Restaurer et préserver les habitats et les espèces :

Dix actions proposées :

- **IA1** Restaurer et protéger le cordon dunaire

Madame PIAZZA intervient en demandant ce que signifiait le reprofilage du cordon dunaire.

Madame GALLERAS explique qu'il s'agissait dans un premier temps de ramener le sable de la plage pour reformer le bourrelet sableux puis de mettre en place éventuellement un géotextile afin d'éviter le ravinement au niveau du passage pour piétons.

Monsieur MURACCIOLE précise que l'adaptation était nécessaire.

Madame GALLERAS poursuit la présentation des objectifs.

- **IA2** : Restaurer et protéger la lande :
Il s'agit de la disparition des ganivelles en front de mer et donc de la revégétalisation.
- **IA3** : Eliminer les espèces invasives dans la partie du site déjà aménagée :
Cette action, déjà conduite dans le cadre de la gestion courante du site est à poursuivre.
- **IA4** : Poursuivre les études scientifiques sur l'escargot de Corse.
- **IA5** : Poursuivre les études scientifiques sur la linaira jaune.
- **IA6** : Poursuivre les études scientifiques sur l'oedicnème criard.

Monsieur RECORBET intervient en proposant que les études scientifiques soient classées en priorité 3 et non pas en priorité 1, la priorité se situant pour lui dans la réhabilitation du biotope.

Cette proposition est adoptée.

- **IA7** : Mener des études scientifiques sur la dynamique de la lande à genêt de Salzmann :
Ce suivi est nécessaire pour envisager la possibilité de retirer les ganivelles à plus ou moins long terme.
- **IA8** : Enlever les aménagements existants sur la partie Est du site.
- **IA9** : Mener une réflexion sur les techniques de nettoyage de l'estran.

Monsieur CIATTONI propose une réunion technique entre les partenaires concernés afin d'améliorer le nettoyage de la plage. Etant donné la longueur du linéaire, le nettoyage mécanique apparaît toutefois comme incontournable. Il conviendra donc de nettoyer en respectant un certain nombre de paramètres : période d'intervention et protocole particulier à définir.

- **IA10** : Restaurer la lande et le cordon dunaire sur la partie Est de la 1^{ère} tranche d'aménagement et supprimer les tamaris :
Cette zone a été laissée volontairement sans aménagement. Elle a ainsi servi de zone témoin. Le constat est que le secteur évolue peu en matière de revégétalisation naturelle. Il apparaît donc utile d'envisager une mise en défens sur cette partie durant la 2^{ème} phase de travaux.

Monsieur RECORBET précise que cette zone est le premier lieu où l'escargot de Corse a été signalé. De plus il relève l'intérêt de cette action.

L'enjeu N° 1 ayant été développé, l'ensemble des participants valide la totalité des fiches action en tenant compte de la seule modification demandée : à savoir le passage des études scientifiques d'une priorité 1 à une priorité 3.

Madame GALLERAS reprend sa présentation

❖ ENJEU II «Organiser les modalités de fréquentation et d'usage du site».

6 Objectifs :

- **Objectif A** : Conserver et entretenir les aménagements réalisés sur la partie Ouest du site.

3 actions proposées :

- **IIA1** Conserver et entretenir les aménagements « stationnement- pins promenade - muret » :
Il s'agit de gestion et d'entretien des équipements présents.
- **IIA2** : Réaménager les traversées de la lande sur les secteurs les plus fragiles.
Ceci sera possible après la réinstallation des ganivelles.
- **IIA3** : Aménager l'extrémité Ouest du site :
Cette action devra être mise en relation avec la création en cours de la station d'épuration de la CAPA.

Madame CECCALDI dans son intervention a mentionné la démolition en cours sur cette partie du site ainsi que la demande de la CAPA du poste de relevage de la station d'épuration.

L'objectif A de l'enjeu N° II ayant été développé par Madame GALLERAS, l'ensemble des participants valide les différentes fiches action sans aucune modification.

- **Objectif B** : Etudier l'accessibilité du public à la partie Est du site.

1 action :

- **II B1** : Mener une réflexion sur l'ouverture au public de la partie Est du site :
Il s'agit notamment de réfléchir à l'opportunité de permettre une continuité du site du Ricanto vers la tour de Capitello et vers Porticcio.

Monsieur BONACORSI intervient en précisant que le sentier envisagé n'est pas une bonne idée pour plusieurs raisons. Tout d'abord cette partie est un secteur inondable et inondé de façon régulière. De plus la présence de bétail sur cette partie du terrain nécessiterait la mise en place de clôtures et barrières. Il a également précisé qu'amener trop de gens sur ce secteur serait dommageable. Ce lieu est aujourd'hui préservé et une fréquentation excessive serait néfaste pour l'ensemble de l'écosystème. La surféquentation risque d'entraîner un risque aviaire et impacter l'aéroport.

Les passerelles sur la Gravona pourraient être touchées par les débordements de cette dernière. Le problème foncier doit également être pris en compte.

Pour conclure, Monsieur BONACORSI a insisté sur le fait que du point de vue ornithologique ce projet ne lui apparaît pas opportun.

Madame CECCALDI précise que la réflexion sur ce projet est très importante car sa mise en œuvre pourrait engendrer de grandes conséquences.

Monsieur BONACORSI reprend la parole pour préciser le risque supplémentaire de voir les chasseurs abonder sur ce secteur s'il était rendu plus accessible.

Madame GALLERAS signale que l'ensemble des paramètres soulevé par les participants était à prendre en considération dans la réflexion et que toutes les potentialités et les contraintes sont à identifier et à prendre en compte dans la réflexion.

Monsieur BONACORSI précise que peu d'endroits sur la côte Ouest présentaient un tel intérêt pour les migrants.

Monsieur PARADIS intervient pour rappeler que le but de Natura 2000 est de conserver un bon biotope et que par conséquent il est d'accord avec Monsieur BONACORSI.

Monsieur DI ROSA insiste sur le fait que l'action envisagée est bien de mener une réflexion sur le projet d'ouverture au public de la partie Est du site pour en déterminer l'opportunité ou pas et non de décider dès aujourd'hui cette ouverture.

Monsieur RECORBET précise que la réflexion sur le projet devait être maintenue et que la question des groupes de travail devrait également être posée.

Monsieur MURACCIOLE précise qu'il existait plusieurs projets sur la partie Est du site et que les différentes réserves précédemment émises ont débouché sur une volonté de réflexion et non pas d'action.

Monsieur PERONI souligne que la Fédération Nationale des Chasseurs devrait être invitée à la réflexion.

L'objectif B de l'enjeu N° II ayant été développé, l'ensemble des participants valide la fiche action sans modification : un groupe de travail sera donc constitué (ouvert à tous) pour mener cette réflexion.

- **Objectif C** : Conventionner les activités agropastorales à l'Est du site.

2 actions :

- **IIC1** Mettre en place une convention agricole.

Madame CECCALDI précise qu'à l'origine il y avait une convention tripartite (agriculteur – CCI et Etat). L'agriculteur est connu et le contact avec lui est possible.

Monsieur MURACCIOLE signale que le statut de domaine public donne un caractère précaire et révocable à cette convention.

- **IIC2** : Mener une réflexion sur la récolte et la culture de plantes aromatiques

L'objectif C de l'enjeu N° II ayant été développé, l'ensemble des participants valide les deux fiches action sans modification.

- **Objectif D** : Gérer la proximité avec l'aéroport :

2 actions :

- **I1D1** Veiller au respect des clôtures de la zone aéroportuaire.

Madame CECCALDI insiste sur la surveillance importante nécessaire, mise en place aujourd'hui avec des rondes et sur l'impératif de positionner un système de double clôture pour maximiser la protection de la zone.

- **I1D2** Réaménager le parking gratuit de l'aéroport

L'objectif D de l'enjeu N° II ayant été développé, l'ensemble des participants valide les deux fiches action sans modification

- **Objectif E** : Informer et sensibiliser le public.

2 actions :

- **I1E1** : Mettre en place une signalétique d'information et promouvoir la restauration du site.
- **I1E2** : Organiser des activités pédagogiques pour les scolaires.

L'objectif E de l'enjeu N° II ayant été développé par Madame GALLERAS, l'ensemble des participants valide les deux fiches action sans modification.

- **Objectif F** : Assurer la sécurité du public.

1 action :

- **I1F1** Maintenir les accès pour les secours.

L'objectif F de l'enjeu N° II ayant été développé, l'ensemble des participants valide la s fiche action sans modification.

Madame GALLERAS poursuit sa présentation.

- ❖ **ENJEU III** «restaurer le milieu naturel sur le secteur de l'ancien camp de vacances de l'armée».

Deux objectifs :

- **Objectif A** : Réaliser une requalification paysagère d'un espace fortement dégradé.

3 actions :

- **IIIA1** Démolir les bâtiments et ouvrages.

Monsieur CIATTONI signale que la position de la Mairie d'Ajaccio concernant le camp militaire a évolué. Cette dernière a reçu un accord de principe de la CTC pour un projet de base nautique. La Mairie serait donc désintéressée par l'utilisation de l'ancien camp. Il souligne qu'en cas de démolition, il n'y aurait pas de constructions nouvelles possibles.

- **IIIA2** Enlever les remblais du terre-plein.
- **IIIA3** Prolonger les aménagements en continuité de la 1^{ère} tranche de travaux.

L'objectif A de l'enjeu N° III ayant été développé, l'ensemble des participants valide les trois fiches action sans modification.

- **Objectif B** : Restaurer le biotope d'origine.

4 actions :

- **IIIB1** Eliminer les espèces végétales introduites.

Madame PIAZZA demande si pour cette action un suivi était prévu.

Madame GALLERAS répond par l'affirmative, dans le cadre de la gestion du site assurée par les APE du Département.

- **IIIB2** Restaurer le cordon dunaire.

Monsieur RECORBET émet le souhait de voir l'université de Rennes 1 associée à cette action.

Monsieur PARADIS souhaite apporter une précision concernant la qualification du cordon : le terme de cordon « dunaire » est impropre. Les termes de cordon sableux ou cordon pseudo-dunaire sont plus appropriés au milieu.

- **IIIB3** Reconstituer la lande.
- **IIIB4** : Elaborer un programme de réintroduction de l'escargot de Corse sur ce secteur.

Cette action est à mettre en relation avec les actions du PNA.

L'objectif B de l'enjeu N° III ayant été développé, l'ensemble des participants valide les différentes fiches action avec pour seule modification la précision apportée par Monsieur PARADIS pour éviter la confusion entre cordon dunaire et cordon sableux.

❖ **ENJEU N° IV** «Optimiser la gestion du site et élargir le périmètre géré».

3 objectifs :

- **Objectif A** : Prévoir une gestion pointue et optimale du site.

2 actions :

- **IVA1** Elaborer et mettre en application un cahier des charges de l'entretien du site.
- **IVA2** Transformer le Copil en Comité de gestion.

Le site propriété du Conservatoire du Littoral qui nécessite un comité de gestion et le site Natura 2000 ne faisant pratiquement qu'un, il est proposé que le COPIL fasse fonction de comité de gestion du site.

Monsieur RECORBET précise qu'il existe une obligation réglementaire. En effet un site Natura 2000 est forcément associé à un Copil. Il rappelle qu'une fois le DOCOB approuvé, le COPIL poursuit son rôle et se mue en comité de suivi. Ce même comité peut effectivement faire office de comité de gestion.

Monsieur DI ROSA rappelle que le principe de cette « fusion » entre COPIL et Comité de gestion avait été acté dès la 1^{ère} réunion.

L'objectif A de l'enjeu N° IV ayant été développé, l'ensemble des participants valide les deux fiches action en tenant compte de la précision apportée par Monsieur RECORBET.

- **Objectif B** : Elargir le domaine du Conservatoire du Littoral

2 actions :

- **IVB1** Obtenir l'attribution du DPM pour le Conservatoire du Littoral :

Monsieur MERIT indique les divers moyens permettant l'attribution du DPM. Il existe 3 procédures : un régime d'AOT peut être prévu, une gestion en creux peut également intervenir et enfin la concession de plage peut être envisagée.

Monsieur MURACCIOLE précise qu'il avait connaissance d'une nouvelle procédure qui permettait l'attribution du DPM au Conservatoire du Littoral pour 30 ans.

Monsieur CIATTONI signale que la Mairie se penchait également sur ce sujet et envisageait de demander l'attribution du DPM via la procédure de la concession pour une partie des plages de la ville.

- **IVB2** intégrer la 4^{ème} zone de l'APPB dans le domaine du Conservatoire du Littoral.

Madame CECCALDI indique qu'il s'agit d'une zone aéroportuaire mais précise toutefois n'émettre aucune objection à cette intégration. Elle précise également que s'agissant d'une zone aéroportuaire, celle-ci est grevée d'une servitude de passage et d'accès qui se matérialise par l'existence d'un portail d'accès pour se rendre sur zone en cas de catastrophe.

L'objectif B de l'enjeu N° IV ayant été développé, l'ensemble des participants valide les deux fiches action.

Madame GALLERAS poursuit sa présentation.

- **Objectif C** : Assurer la protection des zones en dehors du domaine du Conservatoire du Littoral.

2 actions :

- **IVC1** : Protéger les parcelles 84 et 85.

Madame CECCALDI fait part à l'ensemble des participants de la position tout à fait défavorable de la CCIACS vis-à-vis de ce projet car d'autres perspectives d'aménagement étaient envisagées. Elle développe en précisant qu'il est nécessaire d'établir des priorités et qu'en l'espèce le développement économique (qui passe par le développement de l'aéroport) devrait être privilégié.

Madame PIAZZA souhaite des précisions sur les aménagements prévus par la CCIACS.

Madame CECCALDI précise que beaucoup de décisions étaient dépendantes du PLU qui est actuellement en phase de révision.

Monsieur PARADIS demande s'il n'existait pas une possibilité de développement plus au nord.

Madame CECCALDI répond que cette alternative ne pouvait être envisagée car les zones au nord sont soumises à un fort risque d'inondation. Elle tient également à préciser que de gros efforts avaient été consentis par la CCIACS qui avait d'ores et déjà rétrocédé 7 ha pour la préservation des espaces naturels sur le projet du Ricanto.

Monsieur RECORBET précise que l'aménagement de ces parcelles était lié à l'obtention de demande de dérogation pour destruction d'espèces protégées.

Monsieur CIATTONI signale que la ville d'Ajaccio se penchait également sur des projets d'aménagement à l'Ouest du site et que ces zones étaient intéressantes pour beaucoup de monde.

Monsieur SORBA a précisé qu'un avis technique et scientifique favorable à la protection des parcelles 84 et 85 avait été rendu par l'OEC.

Monsieur BONACORSI demande si un échéancier des investissements existait.

Madame CECCALDI répond que de nombreuses décisions étaient dépendantes des études actuellement en cours relatives au risque inondation.

Monsieur MURACCIOLE indique qu'en l'état actuel des choses, il serait préférable de supprimer cette fiche action dans l'attente des décisions futures au travers du PLU et du résultat de la réflexion proposée dans la fiche action suivante.

Monsieur DI ROSA soutient cette proposition de retirer cette fiche action et la soumet à l'approbation du comité qui valide cette proposition.

- **IVC2** : Mener une réflexion sur la nécessité d'étendre le périmètre Natura 2000.

Monsieur RECORBET explique que les travaux de **Monsieur PARADIS** montrent la présence de *Linaria flava* du côté de la commune de Grosseto Prugna (717 pieds comptabilisés en 2003). Il s'agit

d'une parcelle qui jouxte la CCAS et qui mériterait par conséquent d'être protégée et aménagée peut être par le biais d'une inscription au réseau Natura 2000.

Monsieur POZZO DI BORGIO répond qu'une discussion avec la Mairie de Grosseto Prugna pouvait être envisagée. Il précise qu'il existe deux concessions à proximité : la CCAS et Marina Viva. Il informe ensuite le comité d'un projet de la commune de réhabilitation de l'étang Casavona (proche de la tour de Capitello) : cette dernière souhaiterait que l'étang reprenne sa vocation écologique d'origine. Cet étang appartient à un particulier qui ne l'entretient pas. Monsieur POZZO DI BORGIO a précisé que la commune avait engagé une étude hydraulique.

Après discussion sur cette fiche action, le comité valide le principe de compléter le diagnostic écologique existant sur un périmètre plus large que l'actuel périmètre Natura 2000, notamment sur la partie Est de la Gravona et aux environs de son embouchure et de mener une réflexion pour assurer une meilleure gestion, si nécessaire sur les parcelles de ce périmètre élargi qui le mériteraient.

Le titre de la fiche action IVC2 (qui deviendra la fiche IVC1) est donc modifié ainsi :
« Mener une réflexion sur la nécessité d'étendre le périmètre Natura 2000 et/ou gérer ces espaces ».

L'objectif C de l'enjeu IV est validé avec modification de la fiche action IVC2 (cf. Supra) et suppression de la fiche action IVC1.

CONCLUSION : Sur proposition de **Monsieur DI ROSA**, le comité de pilotage valide le DOCOB tel que présenté en tenant compte des modifications précisées au cours de la présente réunion.

Monsieur RECORBET informe les membres du comité que la prochaine réunion sur le PNA Escargot était fixée au 3 Novembre 2010.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur DI ROSA remercie les participants et clôt la réunion.